



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB - 19.06.2020

Numéro de publication: SR01-0000002904

Cantons: GE, VD

Entité de publication:

Poncet, Buhler, Lacin & Vallery, Rue Pedro-Meylan 5, 1208 Genève

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Optimys SA avec Montasell SA

2. Publication

Organisation transférante:

Optimys SA
CHE-106.483.614
Chemin de la Brume 2
1110 Morges

Organisation reprenante:

Montasell SA
CHE-104.805.339
c/o: bâtiment G 3
Chemin de l'Islettaz
1305 Penthalaz

Publication de la fusion dans la FOSC: 17.06.2020

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.

17.09.2020 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Montasell SA
Chemin de l'Islettaz
Bâtiment G 3
1305 Penthalaz